# Mieux circuler à vélo

(https://ville-cachan.fr/actualites/mieux-circuler-a-velo/)

À compter de décembre 2024, la Ville de Cachan déploie des panneaux de cédez-le-passage cycliste au feu tricolore, parfois appelés panonceaux M12.

Cette signalisation facilite la circulation des vélos en permettant aux cyclistes de s'engager à une intersection dans la direction indiquée par la flèche, sans s'arrêter au feu s'il n'y a pas de danger. Le cycliste doit dans tous les cas veiller à céder le passage aux piétons qui traversent la chaussée.

À Cachan, une cinquantaine de panneaux sera posée au cours du mois de décembre. Le choix des implantations de ces panneaux s'est fait en lien avec le comité 4C, afin de bien prendre en compte l'expérience des cyclistes.

**Voici la liste des carrefours et intersections sur lesquels cette signalisation sera installée :**

– Avenue Carnot (D157) / rue du Docteur-Gosselin
– Avenue Carnot / rue Gallieni (D258) / rue de Provigny (D258) / avenue du Président-Wilson (D157)
– Avenue Cousin de Méricourt (D127) / rue Mirabeau / rue des Anciens Combattants
– Avenue Cousin de Méricourt / place Gambetta / rue Camille Desmoulins (D127)
– Rue Marx Dormoy (D157) / avenue Louis Georgeon / rue Camille Desmoulins
– Rue Camille Desmoulins / rue des Deux Frères / rue Victor Schoelcher
– Avenue Louis Georgeon / avenue Dumotel
– Avenue Louis Georgeon / avenue Léon Blum (D157) / rue François Delage / rue du Parc de Cachan
– Avenue Léon Blum / rue Etienne Dolet
– Avenue Léon Blum / rue des Vignes
– Avenue Léon Blum / rue des Saussaies (D250)
– Avenue du Président Wilson (D256) / avenue Paul Vaillant Couturier
– Avenue de la Division Leclerc (D127) / avenue de l'Europe (D257)
– Avenue Vatier (D127) / rue des Saussaies
– Rue des Saussaies / avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny (D254)
– Rue des Saussaies / avenue Beauséjour
– Rue Gabriel Péri (D126) / avenue du Panorama
– Rue Gabriel Péri / bretelle d'accès A6B